



Compte rendu sommaire

Quorum à l'ouverture de la séance	présents	47	Total P+R
	représentés	9	56

Approbation du compte rendu de la séance du 24 juin 2021.

● Le conseil communautaire approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le compte rendu présenté (56 voix).

Arrivée de Eric Teruel (pouvoir de Hervé Courtejaire)

Arrivée de Jean-Yves Cado

Arrivée de Stéphanie Lienemann

Arrivée de Sylvain Granger

Environnement – transition écologique – cycles de l'eau

Ajout d'une délibération :

Bail emphytéotique avec la société Kronosol Sarl 51 pour le projet de réalisation et exploitation d'une centrale photovoltaïque

● Le conseil communautaire approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le bail à conclure avec la société Kronosol Sarl 51 pour le projet de réalisation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque à l'unanimité des membres présents et représentés (61 voix).

Arrivée de Marie-Lise Perrin

1. Avenant au marché de travaux de reconstruction de la station d'épuration des eaux usées de Montalieu-Vercieu – Groupement d'entreprises Sources – Wolf Systèmes

● Le conseil communautaire autorise le président, ou son représentant, à signer l'avenant au marché de travaux de reconstruction de la station d'épuration des eaux usées de Montalieu-Vercieu avec le groupement d'entreprises Sources – Wolf Systèmes à l'unanimité des membres présents et représentés (62 voix).

2. Avenant au marché de travaux de restructuration et d'extension de la station d'épuration de Saint Romain de Jalionas – Groupement d'entreprises Techfina/Mauro

● Le conseil communautaire autorise le président, ou son représentant, à signer l'avenant au marché de travaux de restructuration et d'extension de la station d'épuration de Saint Romain de Jalionas avec le groupement d'entreprises Techfina/Mauro à l'unanimité des membres présents et représentés (62 voix).

3. Attribution du marché relatif à l'étude pour l'amélioration de la connaissance de l'état de la ressource en eau

● Le conseil communautaire attribue le marché au groupement CPGF-HTV et autorise le président, ou son représentant, à signer ce dernier à l'unanimité des membres présents et représentés (62 voix).

4. Attribution du marché relatif à la mission de curage et épandage des boues de la lagune de Chozeau

☛ Le conseil communautaire retient l'offre de l'entreprise CEDDEC et autorise le président, ou son représentant, à signer l'acte d'engagement correspondant à l'unanimité des membres présents et représentés (62 voix).

Ingénierie et développement territorial

5. Programmation du projet de bâtiment annexe – siège communautaire d'Arandon-Passins

☛ Le conseil communautaire approuve la programmation présentée à la majorité des membres présents et représentés (53 pour – 2 contre – 7 abstentions).

Services à la population

6. Fixation des tarifs de la piscine des Balcons du Dauphiné

☛ Le conseil communautaire adopte la grille tarifaire de la piscine des Balcons du Dauphiné à l'unanimité des membres présents et représentés (62 voix).

7. Conventions de partenariat et de financement des centres de vaccination de Montalieu-Vercieu et de Pont-de-Chéruy

☛ A l'unanimité des membres présents et représentés (62 voix), le conseil communautaire :

- attribue une subvention de 1 500 € à la Communauté professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Portes du Dauphiné et valide les termes de la convention encadrant le partenariat.
- attribue une subvention de 11 250 € à la Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) de Montalieu-Vercieu et valide les termes de la convention encadrant le partenariat.
- autorise le président à solliciter le fonds régional et à signer les documents afférents.

8. Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) – prolongation : 5^{ème} et dernière année

☛ Le conseil communautaire approuve l'avenant n° 2 permettant de poursuivre l'OPAH des Balcons du Dauphiné pour une année supplémentaire à l'unanimité des membres présents et représentés (62 voix).

☛ Le conseil communautaire approuve l'avenant n°2 au marché de suivi-animation de l'OPAH, avec le prestataire SOLIHA, prorogeant la prestation pour un an supplémentaire à l'unanimité des membres présents et représentés (62 voix).

9. Conventions mission locale Nord-Isère : convention cadre EPCI, convention de financement MLNI/Balcons du Dauphiné et prise en compte du loyer 2021 de la maison Mestrallet à Crémieu

Les membres du conseil communautaire représentant l'intercommunalité au sein de la mission locale Nord-Isère ne prennent pas part au vote.

☛ Le conseil communautaire accepte l'attribution de la subvention à la mission locale Nord-Isère d'un montant de 143 560 €, adopte les termes de la convention cadre et de la convention de partenariat 2021 et accepte la prise en charge du loyer 2021 de la Maison Mestrallet à Crémieu à la majorité des membres présents et représentés (56 pour – 1 contre – 1 abstention).

Ressources

10. Avis sur la demande de retrait de la communauté de communes des Vals du Dauphiné du Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) et modifications statutaires liés à son changement de périmètre

● Le conseil communautaire approuve la demande de retrait de la communauté de communes des Vals du Dauphiné du SMND, les modifications statutaires qui découlent de ce retrait à la majorité des membres présents et représentés (61 pour – 1 abstention)

11. Mise à jour du tableau des effectifs, emplois permanents

● Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés (62 voix), approuve :

- la création de deux postes permanents à temps complet de catégorie B (expert métier comptable et gestionnaire commande publique) et d'un poste permanent à temps complet de catégorie A (juriste),
- la suppression de quatre postes permanents à temps complets vacants de catégorie C (gestionnaires comptables).
- la création d'un poste permanent à temps complet de catégorie B (responsable QVT) à l'issue, en mars 2022, du contrat de projet de catégorie A (chargé de mission prévention et sécurité).
- la création d'un poste permanent à temps complet de catégorie B (technicien système et réseau).

12. Plan d'action d'égalité entre les femmes et les hommes

● Le conseil communautaire inscrit le plan d'actions d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au projet de territoire et prend note de l'évolution de la délégation de madame Nathalie Peju conseillère déléguée en charge des politique contractuelles dont LEADER, qui sera également chargée de piloter ce plan (62 voix).

Le président
Jean-Yves Brenier

BALCONS DU DAUPHINE
ISERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES

